



# GAZETTE DU JOUR.

FRANÇOIS, de grands évènements se préparent ; je suis en *Vedette* : tout ce que je vois, tout ce que j'entends, sur le champ, je vous en instruis ; ce que vous découvrirez, ce que vous apprendrez, faites-le moi savoir, je le publie sur l'heure.

Du jeudi 17 janvier 1793.

## NOUVELLES ÉTRANGÈRES.

*De Berlin, ce 29 décembre.* Douze mille Prussiens vont quitter Berlin pour aller joindre le roi, le régiment des gardes est du nombre. Quinze mille hommes vont partir pareillement pour la Pologne. Ceux qui aiment encore le roi, sont vraiment effrayés de sa conduite, & craignent qu'il ne risque sa couronne au jeu qu'il joue maintenant. Quelques-uns pensent qu'il y a dans tout ceci un arrière-projet qui éclatera au moment qu'on s'y attendra le moins. On ne sauroit concevoir comment la Prusse pourra soutenir une guerre de cette nature, avec une armée mécontente & découragée par des honteuses défaites, avec des possessions dispersées qui exigent une grande quantité de forces, avec un trésor qui s'épuise, & qui est pourtant l'unique ressource de l'état, avec des sujets qui estiment d'autant moins le roi actuel, qu'ils admirent d'avantage son prédécesseur. Notre capitale n'est rien moins que tranquille, & les mesures qu'on prend pour appaiser la ferment-

tari n, ne font que l'augmenter de plus en plus »

*De Mayence, ce 6 janvier.* « Citoyen, on trompe la convention nationale quand on lui dit que les Mayençais aiment la liberté, qu'ils aiment les Français, qu'ils veulent le devenir. Si cela étoit vrai, on n'auroit pas jugé nécessaire d'établir, dans la citadelle, une batterie contre la ville ; le peuple se seroit déjà formé en assemblées primaires, auroit choisi des magistrats, des représentans, & n'auroit pas laissé, au général d'armée, le soin de casser, de sa pleine autorité, la régence & les tribunaux, & d'y substituer des administrateurs de son choix, & presque tous étrangers. Les habitans de Mayence sont prêtres, ou parens de chanoines, ou domestiques du clergé ; tous voient leurs maisons pleines de soldats français, éprouvent un renchérissement prodigieux dans leurs denrées de première nécessité, & se voyent à la veille de ressentir vraiment la famine. Déjà le bois, si nécessaire dans un climat comme celui-ci, manque absolument.

» L'habitant des campagnes se voit enlever tous les fourrages ; il est réduit à égorger les chevaux qui servent au labour, les vaches qui nourrissent sa famille ; ajoutez à cela la perte de tous les arbres fruitiers, qu'il a vu couper pour chauffer nos troupes & faire des abattis en avant de Cassel. Tous ces malheurs, qui sont inséparables de la guerre, frappent plus fortement l'imagination du payan, que la perspective de la suppression des dîmes & de l'abolition du régime féodal. Enfin, il est une considération qui devrait nous dégoûter d'épuiser les trésors de la République, pour donner la liberté à l'Allemagne, c'est que le peuple ne la demande pas ; c'est qu'il n'en veut point ; c'est que le nom sacré de la liberté frappe son oreille & ne va pas jusqu'à son cœur ; c'est qu'on ne trouve chez lui ni énergie, ni instruction, ni haine bien prononcée contre ses tyrans. Il faut attendre que nos principes se propagent & que l'esprit public se forme ; il faut sur-tout établir chez nous-même, la paix, le bonheur & la prospérité qui en fera le fruit.

» Au reste, qu'on ne croie pas que la tyrannie soit aussi oppressive & pèse autant sur la tête du peuple, en Allemagne, qu'elle le faisoit sur les Français. La noblesse de l'Empire est peut-être encore plus dédaigneuse & plus insolente que la nôtre ; mais elle n'a pas, comme chez nous, accaparé toutes les places, tous les emplois lucratifs. Un bourgeois de Mayence, quelle que fût sa fortune, ne payoit que 7 florins d'impositions, qui reviennent à 15 livres de notre monnoie. Les payfans de tous les villages que j'ai parcourus, sont commodément logés, bien vêtus ; tous sont propriétaires ; & l'aisance du laboureur sera toujours, à mes yeux, la preuve d'un gouvernement supportable.

» La prise de Mayence étoit une opération heureuse sous tous les points de vue. Il étoit encore très-avantageux de faire une incursion à Francfort ; d'aller châtier tous les petits princes qui avoient conspiré contre nous, & de faire voir au milieu de l'Empire, que les armées françaises montroient autant de modération après la victoire, autant de respect pour la discipline, pour les personnes & les propriétés, que de courage envers leurs ennemis. Mais il falloit considérer aussi que Mayence étoit trop éloignée de notre frontière, pour entreprendre de nous y soutenir pendant l'hiver ; que les subsistances y seroient bientôt épuisées ;

que le transport des munitions de toute espèce y seroit extrêmement dispendieux ; qu'il en coûteroit des sommes prodigieuses pour fortifier la tête du pont de Cassel ; qu'enfin, pour mettre cette ville dans un bon état de défense, il faudroit dégarnir Landau & Strasbourg, leur ôter leur artillerie, leurs munitions. J'aurois donc voulu travailler, dès les premiers jours, à évacuer Mayence, comme nous avions fait pour Spire ; j'aurois enlevé vivres, fourrages, artillerie, armemens & munitions de toute espèce ; j'aurois jetté dans le Rhin les boulets & les bombes, qui ne valoient pas les frais de transport ; j'aurois vendu comme bois de chauffage, toutes les palissades qui entourent la ville ; au lieu d'élever à grands frais des retranchemens à Cassel, j'aurois fais miner & démolir tous les remparts ; j'eusse ouvert la ville de tous côtés, & les habitans nous eussent aidé avec joie à détruire ses forts & ses bastions, repaires de la tyrannie, & l'armée s'en fût retournée vivre avec des assignats sur le territoire de la République.

» Ce parti, qui eût été prudent de prendre il y a deux mois & demi, il est peut-être encore nécessaire de le prendre aujourd'hui, car enfin les troupes ont besoin de repos, après une campagne de sept mois. La vermine ronge nos soldats, les maladies font des progrès rapides. Il y a déjà beaucoup de compagnies qui ont dix-huit ou vingt hommes à l'hôpital, & cependant on envoie toutes les nuits au bivouac des soldats couverts de haillons. Prenons garde que nos armées victorieuses n'éprouvent le sort des Prussiens, & ne fondent entièrement par la misère, la fatigue & la mortalité.

» Telle est la manière de voir d'un citoyen qui aime sa patrie, & qui n'a pas la bonhomie de se laisser mener par des individus qui s'enrichissent des dépouilles de la nation.

*Signe N. . . ., capitaine à l'armée de Custine.*

F R A N C E.

*De Lille, ce 10 janvier.* Le général Labourdonnaie, sur la nouvelles des armemens de l'Angleterre, est parti pour aller visiter Calais, Dunkerque, & toute la côte de la Manche. Après cette inspection, il est attendu à Paris, pour se concerter avec le comité militaire sur quelques opérations. On assure qu'il est réservé pour aller prendre le commandement de l'armée du Rhin à la place de Biron.

Paris, ce 16. Il s'élève une rixe vraiment scandaleuse entre les autorités constituées, le pouvoir exécutif d'une part, & la commune de l'autre. On se rappelle que samedi dernier, malgré les défenses de la municipalité, on donna une représentation de l'*Ami des Loix*. La multitude, qui avoit forcé les acteurs à jouer, s'étoit étayée d'un décret de la convention, qui avoit statué que la commune n'avoit pas le droit de censurer une pièce de théâtre, & avoit renvoyé au pouvoir exécutif pour faire ouvrir les théâtres, que la commune avoit jugé à propos de fermer pendant la discussion du procès de Louis XVI, Hier, 15, pendant qu'on discutoit à la convention, le très-grand intérêt national du sort de Louis, les murs de Paris offroient un contraste véritablement étonnant de la diversité des opinions. Le conseil exécutif provisoire avoit ordonné que les spectacles pourroient jouer; seulement, il avoit invité les directeurs à ne pas donner des pièces qui eussent trait à la circonstance. A côté du placard du conseil, on en lisoit un de la commune, qui défend de donner l'*Ami des Loix*, prétendant que ce n'est pas la censurer que d'en interdire la représentation. Malgré la défense, hier mardi 15, on a forcé les comédiens français, à représenter l'*Ami des Loix*. Les officiers municipaux, qui ont voulu l'empêcher, ont été insultés. Le général Santerre, qui, apparemment, ne s'est pas encore trouvé le plus fort, a été forcé de lâcher prise. La pièce a été jouée; un acteur ayant manqué, on a lu son rôle.

§. Suite du Passage extrait d'un vieux livre, intitulé ;  
La Politique, par Callitidas.

Voici donc ce qu'il adviendra dans ta République. Tu n'auras pas plutôt trompé par les rues & faubourgs, que nouvelles places vont être données par le peuple, qu'entendras descendre des greniers, galeries & autres demeures obscures, gens de rien, faméans & filous, tellement que ce sera un vacarme merveilleux. Et se mettront-ils à flatter le populaire par caresses & piperies, & lui donneront de l'encens par le nés, tant & si bien qu'ils le rendront ivre & fureux. A donc, ils feront feurs de le tenir bridé & musellé, & de lui faire accroire que pain bis & fouace sont tout un : & ils se mettront à briguer, intriguer, cabaler, calomniant tous gens de bien, & se ruans à coups de pie & de poing sur les rivaux, tant qu'ils seront parvenus à les écarter;

si bien que ton vulgaire imbécille n'aura fait que changer de maîtres; & au lieu d'être gouvernée ta République par des lions & des chevaux, le fera par des ours & des ânes. Et tout le monde se rira de toi, hors ceux qui ploureront pour ton ignorance.

Si donc tu veux m'en croire, tu créeras des places peu & pour peu de temps, & n'y accorderas rétribution ni salaire: ainsi ne seront elles recherchées par gens ayant fortune, de ceux hauts & généreux, faisant le bien pour le bien. Et si les ambitieux te vitupèrent, & vont criant parmi le peuple, que tu méprises le pauvre, & n'as œuvre que pour le riche, laisse les dire, pource que ce n'est pas leur bien que tu dois faire, ains celui du peuple. Et comme ces hommes n'auront des places que pour peu de temps, ne pourront ni acquérir trop grand crédit, ni soi ruiner, tellement que tous gens de bien & preudhommes pourront y parvenir. Ainsi la vertu tu établiras où tu aurois planté le vice, qui est la différence du tout au tout, pource que, dans toute République où l'argent est le mobile des hommes, les insolens, audacieux, batteurs, tueurs, & autres gens de cette espèce parviennent à obtenir les places, & la République, gouvernée à l'envers, s'en va roulant & culbutant en décadence.

C'est ce qui advint en la République de Samos avant la tyrannie de Polycrate. Car certains ouvriers en gouvernement ayant ordonné force places avec force deniers pour salaire, & voulu qu'elles fussent octroyées par le peuple en place publique, il y apparut une nuée d'hommes grands, forts, barbus velus, occiseurs de profession & de goût, lesquels imprimèrent telle frayeur, menaçans de leurs massues, que tous gens de bien se retirèrent. A donc, ceux-ci devenus maîtres, firent leurs orgies à plaisir & mirent la République à sec: si bien que le peuple recru & rassasié de ses milliers de tyrans, n'en voulut plus qu'un qui fut ce Polycrate.

§. Copie d'une lettre écrite de Marseille, le 8  
janvier 1793.

Mon cher ami, on a lue hier au soir à la société des amis de la liberté la lettre que tu avois écrite à la citoyenne. . . Cette lettre a fait le plus grand effet, ils ont trouvé que *Granet* a écrit de son côté une lettre à son frère encore plus forte que la tienne; il en est résulté, que vous allez recevoir la visite de deux députés du département & d'un

bataillon composé de l'élite des vrais sans-culottes de ce département.

Ils vont à Paris faire cause commune avec les sans-culottes de cette ville ; ils vont dire à la convention qu'ils veulent rapporter à leur commettans la tête de Louis, qu'ils la veulent tout de suite & que la convention ne doit pas oublier que Marseille est la *Montagne* de la République.

Les députés du département marcheront jour & nuit ; ils feront bien choisis.

Prépare le bataillon à bien recevoir leurs frères.

Envoye chercher M. . . Demandes-lui pour que il ne m'écrive plus, j'espère qu'il n'est pas la dupe des insinuations perfides.

Tantpis pour ceux qui veulent renvoyer le jugement du roi aux sections de la République ; ils sont déjà déclarés traîtres dans notre département, & je ne leur conseille pas d'y revenir.

J'atteste l'authenticité de la lettre ci-dessus. Elle m'est parvenue aujourd'hui 15 janvier, onze heures du soir, c'est-à-dire, au moment où je serois de la convention.

C O N V E N T I O N N A T I O N A L E

Présidence du citoyen Vergniaud.

Séance du mercredi 16 janvier.

On demande la cassation de l'arrêté du conseil exécutif, qui a ordonné aux directeurs des théâtres de les ouvrir. On parle pour & contre ; enfin, la convention casse l'arrêté, en ce que l'injonction faite aux directeurs des différens théâtres est vague & indéterminée, & est contraire à l'article VI du décret du 11 décembre 1791, qui porte que les entrepreneurs des théâtres ne recevront des ordres que des officiers municipaux.

Les administrateurs de la Seine-Inférieure écrivent que le calme est rétabli à Rouen, qu'ils ont arrêté beaucoup de coupables, parmi lesquels il y a des nobles & des prêtres. Renvoyé au comité.

Danton arrivoit de sa commission dans la Belgique ; on discutoit sur l'arrêté du conseil exécutif, il s'étonne que dans un moment où il s'agit de faire tomber la tête du tyran & de donner un grand exemple au monde, on s'occupe de misérables pièces de comédie.

Lacroix, aussi de retour de l'armée belge, dit que nos troupes sont travaillées de mille manières, qu'elles sont dans le dénuement le plus absolu, & qu'on les engage à prendre la défense du ci-devant roi. Il invite l'assemblée à s'occuper des moyens de soutenir la campagne prochaine. On décide qu'immédiatement après le jugement de Louis, on entendra le rapport des commissaires.

On mande le conseil exécutif, le procureur-général-syndic du département & le maire de Paris, pour rendre compte sur-le-champ de la situation de Paris.

Le général Custine dénonce plusieurs officiers qui ont émigrés pendant la dernière action. Il rend compte des procédés patriotiques des citoyens de Wissembourg, qui ont envoyé des fouliers, des chemises & des vêtemens pour leurs frères d'armes.

On annonce un député Belge, qui vient solliciter des avances nécessaires pour la levée d'une armée de 40 mille hommes que les Belges ont résolu de lever.

Villette dénonce qu'arrivant à la convention, on lui a dit à la porte, que s'il ne votoit pas pour la mort de Capet, il seroit massacré.

On annonce que les barrières sont fermées.

Enfin, l'assemblée passe à l'ordre du jour, & décrète qu'elle va procéder au jugement de Louis sans désespérer.

Du jeudi 17 janvier, 10 heures du matin.

La convention, après avoir passé la nuit, tient encore dans ce moment. On procède toujours à l'appel nominal. On a décidé que la majorité, pour le décret, seroit celle absolue ; il paroît qu'elle sera pour la mort. Demain le décret définitif ; le courrier va partir, nous sommes forcés de clore notre feuille.

LOTÉRIE DE FRANCE.

Numéros sortis le 16 janvier 1793,

43. 25. 10. 9. 27.

Payemens de l'Hôtel-de-ville.

Six premiers mois 1792. Toutes Lettres.

On s'inscrit à Paris au bureau de la Vedette, boulevard de la porte Saint-Martin, à celle Saint-Denis, N°. 22. Le prix de l'abonnement est de 27 livres pour l'année, 15 liv. pour six mois, 7 liv. 10 sols pour trois mois. On peut s'abonner pour deux mois en envoyant un assignat de cent sols.